

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 12 OCTOBRE 2017

Le mot du président



L'actualité du quartier apporte chaque jour son lot d'insatisfaction sur des sujets répétitifs auxquels viennent s'ajouter maintenant des mauvaises odeurs un peu partout. Économies d'eau ou réseau d'évacuation saturé ? Heureusement il y a des nouvelles plus agréables, la fête du vent ou le vide-greniers. Nous nous préoccupons aussi de l'avenir que la Métropole Aix-Marseille-Provence nous apportera.

ACTUALITÉ

Fête du vent

Le dimanche 17 septembre, c'est devenu une tradition, la fête du vent a été organisée sur l'espace public des plages Prado nord. Cette manifestation est toujours très appréciée avec des cerfs-volants multicolores qui font preuve d'une imagination créative et qui ont vocation à être silencieux.



Vide-greniers

L'orage du samedi soir a bien failli contrarier l'organisation de notre vide-greniers d'automne, mais il en fallait davantage pour décourager les 65 exposants qui se sont retrouvés le dimanche 1^{er} octobre sur le parking de la plage. Le soleil était présent et personne n'a regretté l'absence du vent. Bref, tous les éléments étaient réunis pour réussir cette journée, pour le plus grand plaisir des vendeurs et des chineurs, toujours en quête de bonnes affaires.



Rendez-vous au printemps prochain si les tracasseries administratives ne viennent pas nous décourager !

Jusqu'à ces derniers temps, organiser un vide-greniers était simple : un mail au service des manifestations, un autre à MPM pour obtenir les parkings et le tour était joué. Il faut maintenant remplir un dossier de 28 pages le même que pour organiser le mondial de football, le déposer en mairie et découvrir, à quelques jours de l'évènement, que les services de sécurité imposent un dispositif anti attentat pratiquement irréalisable, ce qui a bien failli nous amener à annuler le vide-greniers. Mais nous avons tout de même trouvé une solution.



Espérons que d'ici là les procédures seront allégées, que le bon sens l'emportera et que nous pourrons organiser dans de bonnes conditions cette manifestation très attendue.



Minibus 86

Le taux de remplissage est bon, les élèves l'utilisent de plus en plus. Par contre, il y a encore trop de resquilleurs et il serait souhaitable que des contrôles réguliers soient réalisés.

Le terminus Perier mériterait une matérialisation au sol plus visible.



Boîtes aux lettres

Depuis plusieurs mois, deux boîtes aux lettres ont été vandalisées rue Paradis, entrée cassée et porte arrachée, les rendant inutilisables. Malgré nos interventions, rien n'a été fait et vous êtes nombreux à vous en plaindre.

Mauvaise image pour La Poste après la fermeture de cinq bureaux dans le 4e secteur (6^e et 8^e arrondissements).



Rue Rocca

Le restaurant Villa Rocca a été autorisé à installer une terrasse sur l'emplacement de 4 places de stationnement. C'est un succès pour l'établissement, mais les photos ci-contre montrent les conséquences pour les riverains. Les clients se garent n'importe où, bloquant des véhicules et les nombreuses entrées de box. À ceci s'ajoutent nuisances sonores et odeurs de cuisine. Les résidents se sont plaints au service des emplacements de la Ville. Le maire de secteur a répondu que tout était en conformité avec le règlement. Une pétition a recueilli 17 signatures de voisins qui sont victimes des comportements d'une clientèle peu soucieuse du respect des autres. Que faire ?



La résolution d'un conflit de voisinage nécessite la constitution de preuves, l'intervention de la police, un dépôt de plainte et, s'il le faut, des articles dans la presse marseillaise.

Voirie

La salle est consultée sur des projets municipaux :

1. Rue César Franck : installation de 2 ralentisseurs pour 8 maisons. Coût 15.000 €.
2. Rue Auguste Marin qui est une impasse : installation de 2 ralentisseurs. Coût 15.000 €.
3. Rue Jean Mermoz : création d'un quai pour le 86 et d'un emplacement motos. Non chiffré.
4. Rue Jean Mermoz : création de 2 passages protégés devant l'école. Non chiffré.

Les trois premiers projets sont rejetés à l'unanimité. Seul le projet 4 a eu un accueil favorable.

La suite des questions posées par les adhérents du CIQ évoque des sujets qui reviennent en permanence dans leurs préoccupations et dont la source n'est malheureusement pas prête de se tarir un jour.

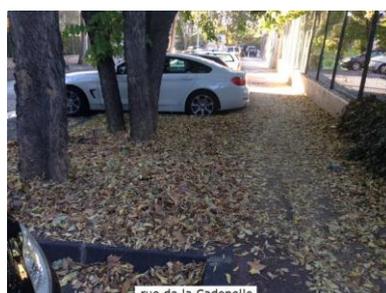
Place de l'Honnêteté

Un adhérent s'insurge sur l'état de la place de l'honnêteté dont les travaux sont complètement arrêtés depuis plus de 2 mois.

Propreté

L'automne est là, les feuilles tombent, mais ne sont pas ramassées. Les cantonniers auraient-ils perdu leurs pelles ? Et quand on les appelle, ils sont durs de la feuille !

Sur notre intervention, une armée de balayeuses a tout de même investi l'avenue de la Cadenelle et la rue Marin dès le lendemain. Comme quoi... Autre phénomène non saisonnier, les jets d'ordures et d'encombrants un peu partout, preuve d'un incivisme profondément ancré à Marseille.



Les personnes présentes à cette réunion regrettent de bénéficier d'aussi peu d'attention de la part de la municipalité, que ce soit pour les travaux qui traînent, la propreté ou l'invasion bruyante de la plage sans tenir compte de la gêne causée aux riverains.



MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

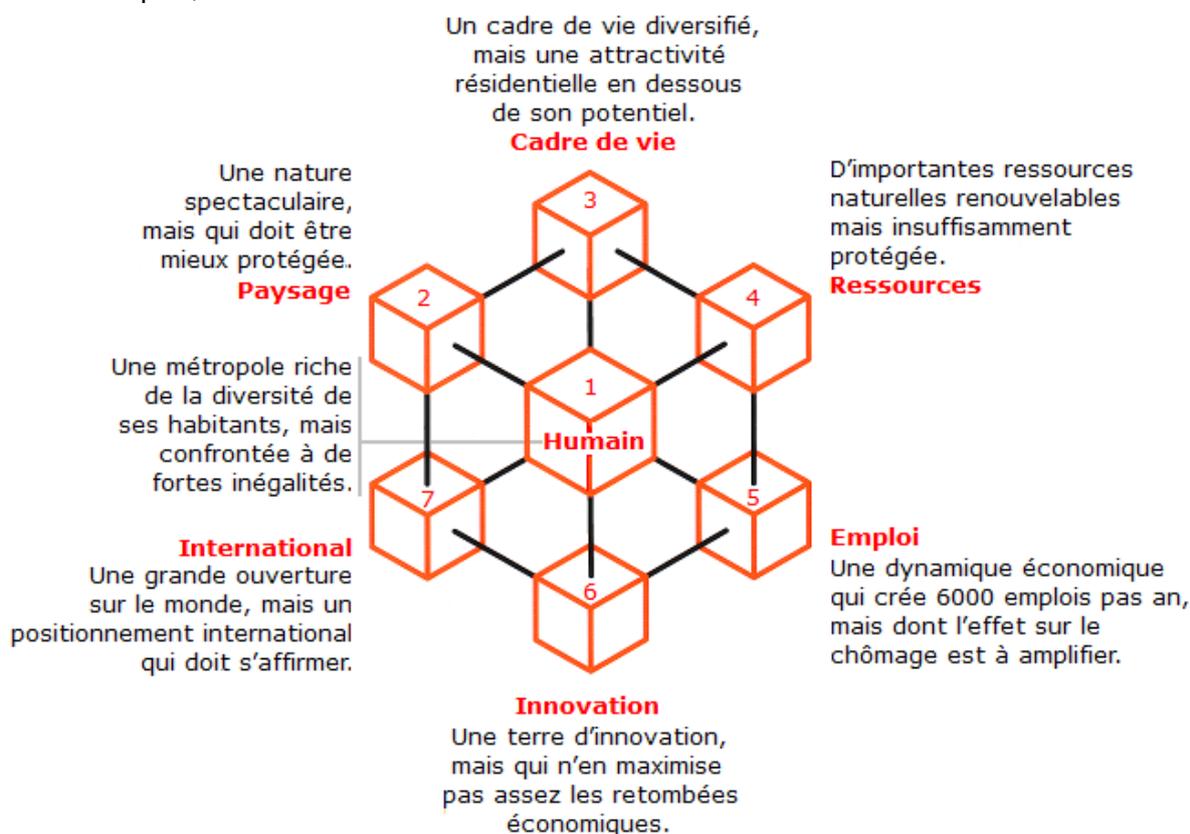
Nous avons assisté à une conférence sur la Métropole organisée par la Confédération des CIQ, à l'occasion de la Foire de Marseille. Sa création, retardée par des querelles de clocher, a été faite en 2016 seulement. La Métropole sera opérationnelle en 2018 et les effets positifs de son existence seront totalement effectifs vers 2030.

La loi du 27 janvier 2014 de *modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles*, dite « loi MAPTAM » définit une métropole dans l'Article L. 5217-1 I du Code général des collectivités territoriales :

« La métropole est un établissement public de coopération intercommunale [EPCI] à fiscalité propre regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la cohésion et la compétitivité et de concourir à un développement durable et solidaire du territoire régional. Elle valorise les fonctions économiques métropolitaines, ses réseaux de transport et ses ressources universitaires, de recherche et d'innovation, dans un esprit de coopération régionale et interrégionale et avec le souci d'un développement territorial équilibré. » Paris et Marseille sont des métropoles à statut particulier.

Plus simplement, une métropole est un regroupement mettant en commun et fusionnant tout ce que les EPCI déjà existants et les communes qui la composent géraient en propre. D'où, en principe, des économies, un dynamisme et une efficacité optimisés.

La figure ci-dessous résume la présentation faite en envisageant sept points d'observation de notre métropole, numérotés de 1 à 7.



La réunion s'est terminée par un buffet complété par les délicieuses oreillettes et tuiles de notre adhérente Madame Régine Julien. Souhaitons de continuer à fêter les progrès de la Métropole dans les réunions et les apéritifs à venir.

Prochaine réunion : lundi 11 décembre 2017 au Centre Cadenelle à 18 h 30.

